



La Ferrière



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Villeret



Cormoret



Courtelary



Cortébert



Corgémond



Sonceboz-Sombeval

Communiqué de presse

Le Magic Pass toujours à un prix préférentiel

Introduit en 2017, l'abonnement de saison pour plus de 30 stations de ski romandes est reconduit en 2020-2021. Les enfants en âge de scolarité des dix communes actionnaires d'Erguël Sports SA peuvent se le procurer dès à présent. Une offre sur mesure est également proposée pour les seules installations de la région.

Malgré l'élargissement de l'offre à de nouveaux domaines touristiques, le prix du Magic Pass n'augmente pas cette année. Pour les enfants nés entre 2005 et 2014, il est vendu au prix de 269 francs. Quant aux enfants de moins de 6 ans, ils continuent de profiter de toutes les installations partenaires de l'opération sans payer.

Si l'on déduit la subvention de 110 francs proposée dans les communes qui s'étendent de La Ferrière à Sonceboz, les enfants en âge de scolarité peuvent utiliser les remontées mécaniques de plus d'une trentaine de destinations du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 pour 159 francs. Un prix qui défie toute concurrence!

Offre limitée dans le temps

Il s'agit, néanmoins, de ne pas tarder pour acquérir son sésame. L'offre préférentielle à 269 francs est limitée dans le temps. Or, seuls les abonnements achetés à ce prix donnent droit au rabais de 110 francs.

Attention, il n'est pas possible de souscrire au Magic Pass dans les communes. Il faut passer commande directement sur le site www.magicpass.ch. Dès leur ouverture estivale respective, il sera également possible de se le procurer aux guichets des stations partenaires.

La somme de 110 francs, par contre, est remboursée par les caisses communales respectives du Vallon jusqu'au 4 septembre 2020 sur présentation de l'abonnement acquis au tarif de lancement de 269 francs. Le remboursement interviendra à partir du 1^{er} juin prochain au plus tôt et pour autant que les différentes administrations locales aient retrouvé leur rythme d'ouverture habituel.

Forfait local maintenu

Pour les écoliers qui souhaiteraient se limiter aux seules installations des Bugnenets-Savagnières, de Tramelan et du Crêt-du-Puy, la formule a été quelque peu revue. Compte tenu du faible enneigement durant l'hiver 2019-2020, il est désormais proposé un forfait de six jours à choix, valable deux saisons consécutives. Grâce au partenariat exemplaire noué avec la société des remontées mécaniques Bugnenets-Savagnières SA, ce forfait est proposé pour le prix de 60 francs, soit 10 francs par jour.

Le processus de commande de l'offre locale est lancé dès à présent. Un formulaire a déjà été distribué ou le sera prochainement par l'intermédiaire des écoles. Il devra être retourné aux communes de domicile jusqu'au 4 septembre 2020. (com)

Formule Magic Pass à CHF 159.-. Plus de 30 stations en Suisse romande et dans le Haut-Valais (www.magicpass.ch) :

Anzère - Arolla - Bugnenets-Savagnières - Charmey - Crêt-du-Puy - Evolène - Grimentz / Zinal - Jaun - La Berra - La Forclaz - La Lécherette - La Robella Val-de-Travers - Les Diablerets - Les Marécottes - Les Mayens de Conthey - Les Mosses - Les Paccots - Les Pléiades - Les Prés-d'Orvin - Les Rochers-de-Naye - Leysin - Loèche-les-Bains - Moléson - Nax / Mont-Noble - Ovronnaz - Rathvel - Saas Fee (excepté ski d'été) / Saas-Almagell - Schwarzsee - St-Luc / Chandolin - Tramelan - Vallée de Joux - Vercorin - Villars / Gryon

